

Saint-Ouen, le 21/08/2020

Madame, Monsieur le Proviseur,  
Madame, Monsieur l'Adjoint-gestionnaire,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter la meilleure rentrée 2020-2021 possible dans le contexte actuel.

Je tiens de nouveau à vous assurer de la très forte mobilisation de la Région Ile de France afin de garantir les meilleures conditions de reprise aux jeunes Franciliens et à l'ensemble de la communauté éducative.

En premier lieu, comme vous le savez, la Présidente de la Région, Valérie Pécresse, a décidé de doter gratuitement l'ensemble des élèves de deux masques en tissu lavables afin d'alléger la charge financière des familles franciliennes et garantir la sécurité de tous. Elle a naturellement souhaité en mettre également à disposition de l'ensemble de la communauté éducative. Chaque lycée recevra donc une dotation permettant l'attribution de ces masques aux élèves, enseignants, personnels administratifs et agents régionaux.

Par ailleurs, comme indiqué début juillet, une nouvelle dotation de masques de protection individuelle jetables sera fournie aux agents régionaux à raison de 4 masques par agent et par jour travaillé jusqu'aux vacances de la Toussaint. **Il vous appartiendra par la suite de procéder aux achats nécessaires, en faisant appel, si vous le souhaitez, aux fournisseurs référencés par la centrale d'achat régionale.**

L'ensemble de ces masques, tissus et jetables, sera livré dans votre établissement par un prestataire entre les 25 et 28 août.

Afin de ne pas surcharger l'activité de vos services administratifs, nous vous proposons que la distribution des masques destinés aux lycéens soit réalisée par les agents régionaux au cours de la semaine de rentrée sous la forme d'un guichet (table) où les élèves pourront venir retirer leur dotation. Des chevalets informatifs, à déposer sur le guichet, ont été joints à l'envoi à cette fin. Les chefs d'équipe vont en être également informés afin d'organiser avec vous cette distribution.

Par ailleurs, nous avons procédé à un allègement du protocole de reprise d'activité des EPLE et des mesures de prévention COVID afin de nous conformer au nouveau protocole sanitaire du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, publié en juillet. Il sera présenté aux organisations syndicales représentatives régionales ce 24 août et vous sera communiqué immédiatement après. Il prévoit toujours les mesures de distanciation physique, le port du masque lorsque cette distanciation est impossible (notamment lors des brassages dans les circulations) et une utilisation plus ciblée des produits virucides.

De plus, comme vous le savez, la fin au 31 août 2020 des certificats d'isolement va conduire la grande majorité des quelques 700 agents régionaux concernés à rejoindre leur poste de travail dès le mardi 1<sup>er</sup> septembre. Afin de les exposer le moins possible au risque de contamination, il conviendra notamment de veiller à ce que ces agents portent un masque toute la journée et qu'ils ne participent pas aux travaux de plonge. Un entretien individuel avec leur encadrant devra systématiquement être organisé à leur retour, de manière à leur expliquer le protocole sanitaire et les mesures qui les concernent.

.../..

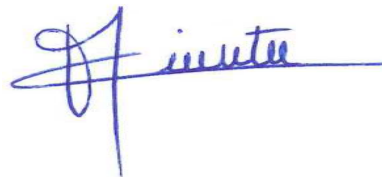
Nous sommes conscients des aléas inhérents à cette période particulière : le risque que les autorités sanitaires imposent à nouveau aux agents fragiles de ne pas se rendre sur leur lieu de travail existe. En conséquence, deux mesures ont déjà été prises afin de garantir autant que possible un fonctionnement normal de vos services : nous avons procédé à titre préventif à 120 recrutements supplémentaires qui nous permettront de renforcer les services en difficulté. De plus, au cas où cela ne s'avérerait pas suffisant, nous ouvrons aux EPLE la possibilité d'un recours ponctuel à l'intérim, en vous permettant de contracter directement avec des agences pré-sélectionnées par la Région. Cette dépense sera compensée intégralement via un fonds d'urgence RH créé à cet effet. Les antennes RH devront approuver formellement chaque demande et offriront l'accompagnement nécessaire.

Enfin, en dépit des évènements actuels, nous poursuivons activement la mise en œuvre de la politique RH à destination des agents des lycées. Ainsi, nous allons procéder progressivement, à compter du mois prochain, à l'attribution d'une tablette numérique à chacun de nos agents. Cette tablette comprendra une application RH permettant de faciliter leurs démarches et contacts avec les services de la Région. Elle s'accompagnera également, progressivement, d'applications métiers visant à faciliter et moderniser l'exécution des missions régionales. Ainsi, une application destinée à faciliter la mise en œuvre des protocoles régionaux d'entretien général et à accompagner l'appropriation de la méthode de nettoyage par imprégnation sera mise à la disposition des équipes dès le mois d'octobre prochain. Bien entendu, ce déploiement s'accompagnera de formations dispensées par bassin sur le modèle de celles mises en œuvre lors de la distribution des chariots, et suivra le calendrier de mise en place du wifi dans les établissements.

Acculturer les agents au numérique, leur donner les outils pour joindre facilement leurs collègues et leur employeur, les accompagner dans un meilleur suivi de leurs tâches et faciliter la remontée des difficultés auprès de leur hiérarchie, voilà les ambitions de ce projet, dont nous aurons l'occasion de reparler ensemble.

Vous souhaitant à nouveau une excellente rentrée scolaire, et vous assurant de la mobilisation de l'ensemble des équipes régionales, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur le Proviseur, Madame, Monsieur l'Adjoint-gestionnaire, l'expression de ma meilleure considération,

**La Vice-présidente du Conseil Régional  
d'Ile-de-France chargée des lycées et de  
l'administration générale**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Ciuntu', with a stylized flourish at the end.

**Marie-Carole CIUNTU**